

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 9 OCTOBRE 2024

**CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE***Québec, le 9 octobre 2024*

Aujourd'hui, à onze heures trente, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

- n<sup>o</sup> 62 Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.